



Clinique S' Pierre
OTTIGNIES

STIMULATEUR CARDIAQUE IMPLANTABLE OU PACE MAKER

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Le pace maker est un boîtier étanche en titane contenant une pile et des circuits électroniques. Il est placé sous la peau, relié par une ou deux sondes dont les extrémités sont positionnées dans les cavités cardiaques. Parfois, une troisième sonde est nécessaire dans le cas d'insuffisance cardiaque.

QUE DOIS-JE FAIRE AVANT L'OPÉRATION ?

Vous serez à jeûn depuis la veille. Le matin de l'opération, l'infirmière vous posera quelques questions, et prendra vos paramètres. Vous devrez vous vêtir d'une blouse d'opération. Une prise de sang, avec le placement d'une perfusion et un électrocardiogramme seront réalisés.

COMMENT SE DÉROULE MON OPÉRATION ?

Vous serez conduit en salle en lit, puis installé sur la table d'opération. Une anesthésie locale sera réalisée. Le cardiologue pourra alors réaliser une petite incision à gauche (parfois à droite) en haut du thorax afin d'implanter le pace maker. La procédure dure environ une heure.

À MON RETOUR EN CHAMBRE

L'infirmière prendra vos paramètres. Vous pourrez prendre votre repas une heure après l'intervention. En cas de douleur, vous pourrez recevoir un médicament contre celle-ci. La perfusion restera jusqu'au lendemain.

QUELLES PRÉCAUTIONS DOIS-JE PRENDRE APRÈS L'OPÉRATION ?

Vous pourrez vous lever le lendemain. L'infirmière ou l'aide-soignante vous aidera pour toutes activités journalières (toilette, repas).

Il est important de maintenir fermé le bras du côté du pace maker.

L'infirmière mettra votre bras en écharpe pour éviter les mouvements amples pouvant être néfastes pour les sondes. L'infirmière fera un soin de plaie avant votre sortie. Pendant quatre semaines, il faut éviter les mouvements intenses du côté opéré.

QUEL SERA MON SUIVI ?

Le lendemain, un premier contrôle du pace maker, ainsi qu'une radio de thorax seront réalisés pour s'assurer du bon fonctionnement de l'appareil. Une infirmière fera votre pansement à la maison 1x/48h pendant dix jours.

Vous devrez vous rendre chez votre cardiologue **6 à 8 semaines après l'intervention.**

Ensuite, vous serez suivi **tous les six mois** pour vérifier le bon fonctionnement de l'appareil.

QUELQUES RECOMMANDATIONS

Une carte européenne contenant les informations du pace maker vous sera donnée. Elle doit toujours être sur vous. (Exemple : Au cas où vous devriez vous rendre dans un autre hôpital)

Si une douleur, accompagnée de rougeur et/ou gonflement persiste, vous devez vous rendre chez votre cardiologue dans les plus brefs délais pour qu'il visualise la plaie. Evitez de mettre une crème quelconque sur la plaie.

Veillez à ne pas lever le bras plus haut que l'épaule, et ne pas porter de charge lourde pendant 6 semaines.

F.A.Q.

- **Quelle est la durée de vie du PMI ?** Le boîtier a une durée de vie de 5 à 10 ans selon l'usure de la pile. Un remplacement pourra alors être nécessaire.
- **Quand puis-je conduire ?** Pendant un mois vous ne pourrez pas conduire. Le port de la ceinture reste obligatoire !
- **Puis-je prendre l'avion ?** Oui, emportez et montrez votre carte de pace européenne. Ne passez pas dans le portique, sauf si le personnel vous le demande.
- **Puis je faire un IRM ?** Tous les paces modernes (donc ceux placés à la clinique) sont compatibles. Vous devez impérativement prévenir le radiologue.

Pour consulter la liste des médecins et paramédicaux du service, rendez-vous sur le site CSPO via ce QR code.



CONTACT

SECRÉTARIAT DE CARDIOLOGIE

010 437 347

INFIRMIER CHEF

010 437 339

Lieu : 2ème étage, Aile 2
Route 190



CLINIQUE SAINT-PIERRE

Avenue Reine Fabiola, 9
1340 OTTIGNIES
010 437 211
www.CSPO.be

Membre du réseau
Lid van het netwerk

Huni